

LA COMMISSION DES USAGERS

Veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

Analyse l'origine des motifs des plaintes et les témoignages de satisfaction chaque fois que nécessaire.

Est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la CME³

Transmet son rapport annuel au CS² puis à l'Agence Régionale de Santé.

Peut proposer un projet des usagers, exprimant leurs attentes et leurs propositions en vue de l'intégrer au projet d'établissement.

Extrait du décret N°2016-726 du 1er juin 2016

Informe les usagers sur les voies de recours et de conciliation dont ils disposent.

Participe à l'élaboration de la politique menée en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.

En cas de survenue d'évènements indésirables graves, elle est informée des actions menées par l'établissement pour y remédier.

Recueille les observations des associations de bénévoles dans l'établissement.

COMMENT SAISIR LA CDU ?

Le personnel de l'établissement est à votre écoute. Néanmoins, s'il ne vous est pas donné entière satisfaction, vous pouvez écrire au Directeur de l'établissement.

COMPOSITION DE LA CDU

- Président : M. Hervé BOYER, Cadre de santé responsable du service Relations avec les Usagers
- Vice-Présidente : Mme Géraldine BOUCHER, Directrice des Soins
- Médiateur médical titulaire : Dr Mathieu GUYMARD, Psychiatre
- Médiateur médical suppléante : Dr Pascale OLIVIER, Psychiatre
- Médiateur non médical titulaire : M. Hervé BOYER, Cadre de Santé responsable du service Relations avec les Usagers
- Médiateur non médical suppléant : Non désigné
- Membre désigné par la CSIRMT¹ titulaire : Mme Francine FÈVE
- Membre désigné par la CSIRMT¹ suppléant : M. Vincent MARCHAL
- Représentant des Usagers titulaires : M. Jean-Louis MOUREY (UNAFAM88) + non désigné
- Représentants des Usagers suppléants : Mme Emmanuelle AUBERT (UNAFAM88) + non désigné
- Représentant du personnel : M. Frédéric FAUSTE
- Représentant des Usagers désigné par le CS² : M. Alain LECLER (UNAFAM88)
- Membre désigné par la CME³ : Dr Mathieu GUYMARD, Psychiatre
- Membre désigné par le CTE⁴ : Mme Sandrine VAUTHIER, Secrétaire CGT

1 - Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

2 - Conseil de Surveillance

3 - Commission Médicale d'Etablissement

4 - Comité Technique d'Etablissement